

1 - MATÉRIEL

- Flacon stérile à ouverture large

2 - PRÉCAUTIONS

- Il n'est pas nécessaire d'être à jeun
- Faire le prélèvement de préférence avant tout traitement antibiotique ou antifongique

3 - OBTENTION ET SÉLECTION

- Le prélèvement peut être fait à tout moment de la journée. Le faire de préférence aux heures d'ouverture du laboratoire.
- Recueillir les selles
 - Soit directement dans le flacon stérile fourni à l'aide de la spatule,
 - Soit dans un récipient préalablement rincé à l'eau bouillante et séché
- Remplir à moitié le flacon choisi
- Visser à fond le bouchon avant de remettre le flacon à l'accueil du laboratoire
- Bien penser à identifier le flacon (nom, prénom, date de naissance)
- Chez le nourrisson on peut récupérer les selles directement dans la couche ou faire un écouvillonnage rectal sur place au laboratoire.

4 - DÉLAI D'OBTENTION DES RÉSULTATS

- 48 heures selon les résultats des cultures
- En cas de présence de germes pathogènes, un délai supplémentaire de 24 à 48 heures peut être nécessaire

5 - RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS POUR L'ANALYSE

Compléter le formulaire spécial Coproculture-Parasitologie, en recueillant notamment :

- Renseignements cliniques :
 - Age du patient
 - Origine géographique ou voyage récent
 - Prise récente d'antibiotiques
 - Cas de diarrhées dans l'entourage
 - Signes cliniques : fièvre, douleurs, vomissements, nombre de selles émises par jour
- Conditions du recueil
- Heure du recueil
- Traitement antibiotique ou antifongique prescrit

6 - TRANSPORT AU LABORATOIRE

- Délivrer un flacon comme celui décrit ci-dessus, le formulaire spécial Coproculture-Parasitologie et expliquer le mode de recueil au patient ou à la personne qui se présente à l'accueil.
- Si les selles ne peuvent pas être transmises immédiatement au laboratoire, conserver au réfrigérateur. Si une parasitologie des selles est prescrite aussi, les conserver à température ambiante
- Acheminer au laboratoire dans un délai idéalement dans les 4 heures, sans dépasser 8 heures
- Cas particulier : sur prescription explicite pour la recherche de toxine de *Clostridium difficile* ou de virus, le prélèvement doit nous parvenir dans les 2h si conservation à température ambiante ou dans les 24h si conservation au réfrigérateur
- Au-delà, l'acceptation du prélèvement doit alors être soumise à l'approbation du biologiste en tenant compte des difficultés posées au patient.